



Conseil Communautaire

Jeudi 28 mai 2026 à 18h30
Salles des fêtes de Gémozac

Ordre du jour

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2026.
- Compte Financier Unique 2025 du budget principal et des budgets annexes.
- Décisions modificatives 2026 du budget principal et des budgets annexes.
- Achat d'un véhicule à la commune de Gémozac.
- Tarifs 2026 :
 - redevances Ordures Ménagères et Professionnelle
 - piscines.
- Adhésion au prélèvement unique pour la crèche, le service d'aide à domicile et les redevances Ordures Ménagères et Professionnelle.
- Subventions aux associations.
- Autorisation du Président à signer les conventions avec les associations et autres organismes.
- Voirie :
 - o Fonds de concours versés par les communes.
 - o Classement en voirie communautaire : communes de Berneuil et Thaims.
- Répartition de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEIT-LD).
- Charte partenariale avec le Service de Gestion Comptable de Royan portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.
- Agence France Locale : octroi de la garantie à certains créanciers.
- Composition de la Commission d'Appel d'Offres.
- Commission Intercommunale des Impôts Directs : proposition de membres.
- Charentes Tourisme : convention de partenariat 2026-2028 - Stratégie œnotouristique des Charentes.
- Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique de Nouvelle-Aquitaine : convention de partenariat pour l'accompagnement des agriculteurs biologiques.
- Chambre d'agriculture interdépartementale Charente Maritime – Deux Sèvres : convention annuelle de partenariat pour l'accompagnement des agriculteurs et des porteurs de projet dans le cadre du PAT
- Compte-rendu des délégations au Président.
- Questions diverses.